

Du 02 février 2012 au 09 février 2012

Travaux sur le réseau principal

Etat	N°	Route (RD)	Communes / lieu-dit / repérage	Travaux - manifestations	Gêne	Début	Fin	Rétabli Week-end
	1	538A	MONTMEYRAN - BEAUMONT-LES-VALENCE	Enfouissement d'une ligne HTA	La circulation sur la RD 538A du PLO 4+600 au PLO 6+850 s de 7h 30 à 18h 00 sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. Au droit du chantier, la vitesse sera limitée à 50 km/h, le dépassement et le stationnement seront interdits.	05/12/11	17/02/12	oui
	2	56	MONTELMAR	Création réseaux A.E.P.	<u>Alternat par feux tricolores du 31/08/11 au 13/09/11 et du 15/10/11 au 20 29/02/12</u> avec vitesse à 50 km/h et interdiction de dépasser et de stationner sur les accotements.	31/08/11	29/02/12	non
	3	94	NYONS	Construction d'une station d'épuration	Circulation régulée par feux tricolores, boucle de détection sur chemin privé - Vitesse limitée à 50 km/h au droit du carrefour et stationnement sur les accotements interdits - Implantation de bandes rugueuses et d'une bande axiale continue sur toute la longueur du dispositif de signalisation - Accès au chantier interdit dans le sens Nyons-Vinsobres	28/09/11	10/08/12	non
	4	94	NYONS - AUBRES	Pose d'une conduite d'eaux usées	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	02/11/11	16/03/12	non
	5	9	LA BEGUDE-DE-MAZENC	Création d'un chemin piétonnier d'une longueur de 150 m et travaux d'aménagement esthétique des réseaux sur une longueur de 300 m	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse est limitée à 50 km/h	14/11/11	02/03/12	non
	6	93	ESPENEL	Elargissement et mise au gabarit	De 7h à 18h a circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier. Entre le 15/12/11 et le 04/01/12 les travaux seront interrompus et les voies rendues à la circulation.	05/12/11	30/03/12	oui
	7	94	VINSOBRES	Aménagement d'un tourne-à-gauche	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	02/02/12	06/06/12	non
	8	67	CHANOS-CURSON	Fermeture de l'ancienne RD 67 au niveau du raccordement avec la déviation de la RD 67	La R.D. 67 sera fermée physiquement au PR 12+856. La circulation des véhicules se fera par la nouvelle déviation R.D. 67 dans les deux sens. Des panneaux de sens interdit de type B1 seront mis en place.	13/01/12	30/04/12	non

	9	532	CHANOS-CURSON	Travaux de réfection de chaussée et d'aménagement	<p><u>La circulation sera règlementée ainsi de 7h à 18h suivant le phasage des travaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - fort empiètement sur la chaussée ou - circulation alternée avec sens prioritaire ou éventuellement par feux tricolores, - vitesse limitée à 50 km/h au droit du chantier, - dépassement ainsi que stationnement sur les accotements interdits. <p><u>ou la R.D. 532 sera barrée et la circulation sera déviée</u> dans les deux sens par les nouvelles R.D. 532 et R.D. 67 de Chanos-Curson.</p> <p>Les riverains ainsi que les transports scolaires pourront passer.</p> <p>Des panneaux d'information pour route barrée et déviation seront mis en place.</p>	16/01/12	25/05/12	oui
	10	93	DIE	Remplacement chambres F.T.	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	30/01/12	03/02/12	oui
	11	93	MONTMAUR-EN-DIOIS	Remplacement chambres F.T.	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	02/02/12	08/02/12	oui
	12	93	RECOUBEAU-JANSAC	Fouilles sur câble F.T.	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	02/02/12	08/02/12	oui
	13	93	BARNAVE	Fouilles sur câble F.T.	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	02/02/12	08/02/12	oui
	14	93	AIX-EN-DIOIS	Remplacement chambres F.T.	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	06/02/12	10/02/12	oui
	15	1075	LUS-LA-CROIX-HAUTE	Remplacement câble aérien F.T.	La circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe. La vitesse sera limitée à 50 km/h et le dépassement et le stationnement seront interdits au droit du chantier.	06/02/12	10/02/12	oui

En gris les travaux situés sur l'itinéraire Bis

Nouveau chantier

Chantier modifié

Routes fermées sur le réseau secondaire

Etat	RD	Communes / lieu-dit / repérage	Travaux - manifestations	Gêne	Début	Fin	Rétabli Week-end
	266	SAINTE-RAMBERT-D'ALBON	Aménagement de la traverse de Coinaud	<p><u>La R.D. 266 sera barrée et la circulation sera déviée dans les deux sens par la déviation suivante :</u> R.D. 266 du PR 2+837 au PR 0+000 V.C. 54 R.D.182 du PR 0+600 au PR 4+082 R.D. 1 du PR 5+802 au PR 9+267 R.D. 246 du PR 11+170 au PR 9+552 R.D. 266 du PR 7+545 au PR 3+470 Les transports scolaires et les ordures ménagères auront la possibilité de passer.</p>	16/01/12	13/04/12	non
	259	CHANOS-CURSON	Remplacement d'une conduite d'eau potable	<p><u>La R.D. 259 sera barrée et la circulation sera déviée.</u> <u>Elle sera rétablie dans les deux sens par la déviation suivante :</u> R.D. 267 du PR 3+989 au PR 0+967 R.D. 532 au PR 2+182 direction Chanos-Curson rester sur la nouvelle déviation jusqu'au nouveau giratoire Accès autorisé aux riverains - Itinéraire de déviation à chaque intersection</p>	03/10/11	31/01/12	oui
	800	EROME - SERVES-SUR-RHONE - GERVANS	Travaux de maintenance sur le barrage	<p><u>La circulation sera réglementée ainsi de 8h à 17h.</u> La R.D. 800 sera barrée et la circulation sera déviée par : <u>Au Sud :</u> par Tournon-sur-Rhône - R.N. 7 du PR 22+944 au PR 28+452 - R.D. 95N - R.D. 86 du PR 37+450 au PR 27+460 direction Arras. <u>Au Nord :</u> par Saint-Vallier - R.N. 7 du PR 22+944 au PR 13+600 - R.D. 86C - R.D. 86 du PR 21+720 au PR 27+460 direction Arras</p>	26/01/12	16/02/12	oui
	542	REILHANETTE	Confortement de falaises	<p><u>La circulation sera règlementée ainsi de 9h à 16h :</u> La R.D.542 sera barrée et la circulation sera déviée dans les deux sens par : - R.D. 189 du PR 0+000 au PR 10+297 - R.D. 157 (département de Vaucluse) - R.D. 950 (département de Vaucluse) Des panneaux de signalisation indiquant les horaires de coupure seront positionnés aux carrefours RD 542/RD 72 et RD 950/RD 942. <u>En dehors des horaires de travail, la circulation s'effectuera normalement avec :</u> - léger empiètement sur la chaussée, vitesse limitée à 30 km/h, interdiction de doubler et de stationner sur les accotements.</p>	23/01/12	03/02/12	oui
	76	BOUVANTE	Organisation de la course pédestre "Les Drayes Blanches"	<p><u>La circulation sera règlementée ainsi de 7h à 15h sur la R.D. 76 du PR 24+500 au PR 25+500 :</u> - la vitesse sera limitée à 50 km/h - le dépassement sera interdit - l'organisateur règlera le stationnement sur l'accotement et les dépendances de la R.D. 76</p>	05/02/12	05/02/12	
	249-619	NYONS - VENTEROL	Organisation d'une course pédestre "Courir pour un Rameau d'Olivier" dans le cadre des fêtes de l'alicouque	<p><u>La circulation sera règlementée ainsi de 9h à 12h sur les :</u> R.D. 249 du PR 0+200 au PR 2+500 R.D. 619 du PR 0+050 au PR 2+900 - la vitesse sera limitée à 50 km/h sur l'itinéraire emprunté par les coureurs - le dépassement et le stationnement sur les accotements seront interdits Présence de signaleurs assurant la sécurité de l'épreuve et d'un véhicule banalisé à l'arrière des coureurs.</p>	05/02/12	05/02/12	

	267	MERCUROL	Enfouissement de réseaux pour le compte du SDED	<u>La circulation sera règlementée ainsi :</u> La R.D. 267 sera barrée du PR 0+000 au PR 0+967 et la circulation sera déviée dans les deux sens par : - R.D. 115 du PR 1+368 au PR 0+000 - R.D. 532 du PR 0+655 au PR 2+182	06/02/12	10/02/12	non
--	-----	----------	---	--	----------	----------	-----

En gris les travaux situés sur l'itinéraire Bis

- Nouveau chantier
- Chantier modifié